

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS

Le Directeur général

Abidjan, le 18 février 2019

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

AVIS AUX PROPRIETAIRES IMMOBILIERS

Le Directeur général des Impôts informe les propriétaires de biens fonciers, les gérants, les syndics, les locataires et occupants d'immeubles du District d'Abidjan, qu'en vue de la mise à jour du fichier cadastral, des agents recenseurs effectuent des visites dans les communes du district, pour procéder à la collecte d'informations sur leurs parcelles.

Cette opération qui **a débuté depuis le mois de septembre 2018 se poursuit jusqu'au 28 février 2019.**

Il invite par conséquent les personnes susvisées, à réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront au lieu de situation des biens immeubles.

Le Directeur général précise que cette opération est entièrement gratuite.

Pour toutes informations complémentaires, contacter la Direction générale des Impôts au **20 21 70 26 et au 800 88 888 (ligne verte).**

OUATTARA Sié Abou